

Distribution limitée

WHC-02/CONF.201/13Rev

Paris, 20 mars 2002

Original : anglais/français

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE MONDIAL,
CULTUREL ET NATUREL**

BUREAU DU COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingt-sixième session

Paris, siège de l'UNESCO, Salle IV

8 – 13 avril 2002

Point 14 de l'ordre du jour provisoire : Demandes d'assistance internationale

RESUME

Ce document de travail présente toutes les demandes d'assistance internationale reçues au moment de la rédaction de ce document pour soumission à l'approbation du Bureau du Comité du patrimoine mondial ou du Comité du patrimoine mondial.

Action du Bureau : Il est demandé au Bureau :

- d'approuver les demandes d'assistance internationale au titre de l'assistance préparatoire (20 000 \$ ~ 30 000 \$), de la coopération technique (20 000 \$ ~ 30 000 \$), de la formation (20 000 \$ ~ 30 000 \$) et de l'assistance d'urgence (50 000 \$ ~ 75 000 \$) ;
- de recommander l'approbation par le Comité des demandes d'assistance internationale au titre de la coopération technique (30 000 \$~), de la formation (30 000 \$~) et de l'assistance d'urgence (75 000 \$~).

Les demandes d'assistance internationale soumises après la vingt-sixième session du Bureau (avril 2002) seront présentées lors de la vingt-sixième session du Comité du patrimoine mondial (Budapest, juin 2002).

N° de demande dans le document de travail	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Nom de l'activité	Montant demandé (\$)	Montant recommandé (\$)	Décision du	
							Bureau	
ASSISTANCE PREPARATOIRE								
1	Culturel	Asie et Pacifique	Pakistan	Préparation de la proposition d'inscription de Ranigat en tant qu'extension du site de Taxila classé Patrimoine mondial	30 000	30 000 sous réserve que l'Etat partie paye sa contribution	X	
SOUS-TOTAL : ASSISTANCE PREPARATOIRE					30 000	30 000	1	

N° de demande dans le document de travail	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Nom de l'activité	Montant demandé (\$)	Montant recommandé (\$)	Décision du	
							Comité	Bureau
COOPERATION TECHNIQUE								
2	Naturel	Afrique	Sénégal	Programme de surveillance de l'éland de Derby	29 296	29 296		X
11	Culturel	Etats arabes	Algérie	Elaboration d'une proposition de plan de développement et de sauvegarde pour la vallée du M'Zab	13 000	35 000	X	
SOUS-TOTAL : COOPERATION TECHNIQUE					42 296	64 296	1	1

N° de demande dans le document de travail	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Nom de l'activité	Montant demandé (\$)	Montant recommandé (\$)	Décision du	
							Comité	Bureau
FORMATION								
3	Naturel	Région arabe	Egypte	Atelier de formation régional pour préparer des Listes indicatives de sites du patrimoine naturel pour les Etats arabes	29 500	Informations complémentaires en attente		X
12	Culturel	Asie-Pacifique	Turkménistan	Renforcement des capacités nationales pour la conservation et la gestion de l'Ancienne Merv	68 814	Informations complémentaires en attente	X	
13	Culturel	Asie-Pacifique	Ouzbékistan	Restauration de la medersa "Rachid" à Boukhara, classé Patrimoine Mondial	30 255	Informations complémentaires en attente	X	
4	Culturel	Europe et Amérique du Nord	Norvège	Cours international sur les techniques de conservation du bois	30 000	30 000		X
5	Mixte	Amérique latine et Caraïbes	Argentine	Atelier de formation sous-régional sur la gestion et l'administration des sites du patrimoine mondial	22 350	Informations complémentaires en attente		X
6	Naturel	Amérique latine et Caraïbes	Argentine	Aide à la formation pour deux gestionnaires de sites des parcs naturels d'Ischigualasto	24 000	0		X
7	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	République dominicaine	Atelier-séminaire annuel sur la prévention des risques sur les sites du patrimoine culturel pour les Caraïbes et l'Amérique centrale	30 000	Informations complémentaires en attente		X
SOUS-TOTAL : FORMATION					234 919	Informations complémentaires en attente	2	5

N° de demande dans le document de travail	Type de patrimoine	Région	Etat partie demandeur	Nom de l'activité	Montant demandé (\$)	Montant recommandé (\$)	Décision du	
							Comité	Bureau
ASSISTANCE D'URGENCE								
8	Culturel	Asie-Pacifique	Népal	Lumbini – Assistance technique d'urgence pour régler le problème de drainage sur le site du temple de Maya Devi	75 000	Informations complémentaires en attente		X
9	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Brésil	Centre historique de la ville de Goiás	57 288 (pour les 7 288 \$ restants)	57 288 (pour les 7 288 \$ restants)		X (pour les 7 288 \$ restants)
10	Culturel	Amérique latine et Caraïbes	Cuba	Vieille ville de La Havane et ses fortifications – Assistance d'urgence pour le couvent de Sainte-Claire d'Assise	75 000	75 000		X
SOUS-TOTAL : ASSISTANCE D'URGENCE					207 288	Informations complémentaires en attente	0	3

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance préparatoire - Demande numéro 1

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** ASIE **Etat partie :** PAKISTAN

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Au 1^{er} mars 2002, il reste 8 673 dollars à payer

Nom de l'activité : Assistance préparatoire pour la proposition d'inscription des vestiges archéologiques de Ranigat en tant qu'extension du site de Taxila classé Patrimoine Mondial.

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial pour ce site : Aucune

Résumé des antécédents : Le Pakistan, qui a ratifié la Convention du patrimoine mondial en 1976, possède à ce jour six sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Les vestiges archéologiques de Ranigat ne figurent pas sur la Liste indicative de cet Etat partie, mais ils sont sur le projet de Liste indicative reformulée qui devrait être prochainement soumis à l'UNESCO.

Situé dans le Nord-Ouest du pays, Ranigat est l'un des plus grands centres bouddhistes de la civilisation Gandhara au Pakistan. Il est remarquable pour ses dimensions, ses immenses et imposants monastères avec leurs stupa, ses arcades, ses bâtiments séculiers, ses grottes, ses tunnels et ses sculptures en pierre et en stuc. D'après les fouilles archéologiques effectuées, les fondations du sanctuaire remonteraient à la fin du I^{er} siècle ap. J.-C., à l'époque des Saka-Parthia. Le temple de Ranigat a été agrandi sous les Kushan et jusqu'à la fin de l'époque des Ephtalites, au VI^e siècle ap. J.-C.

Objectifs : Cette demande a pour but la formulation d'une proposition d'inscription pour étendre le site de Taxila, classé patrimoine mondial, aux vestiges archéologiques de Ranigat, afin que les monuments et sites de la civilisation Gandhara soient mieux représentés. Le dossier de proposition d'inscription sera préparé avec l'assistance technique de deux experts internationaux, en étroite coopération avec les autorités nationales. L'activité devrait démarrer vers le milieu de l'année 2002, dans le but de soumettre un dossier complet pour Ranigat au plus tard le 1^{er} février 2004.

Plan du projet :

Phase Ia : mois 1-6

- Etudes préliminaires et compilation d'informations sur l'endroit, les données juridiques, l'identification de données comparatives, l'état de conservation et la participation de la population au processus de conservation ; préparation de cartes et de plans de gestion.

Phase Ib : mois 3-4

- Première mission de deux experts internationaux (un spécialiste de la gestion du patrimoine culturel et un spécialiste de la conservation et de la documentation, recommandés par l'UNESCO)
- Définition de la zone principale et de la zone tampon à classer patrimoine mondial, travail de terrain pour préparer les plans de gestion et de conservation.

Phase II : mois 7-12

- Etablissement de la zone principale et de la zone tampon, adoption d'arrêtés municipaux, de règlements et de cadres de gestion en tant que de besoin pour les zones qu'il est proposé d'inscrire au patrimoine mondial. Réalisation de l'avant-projet de plan de gestion et finalisation du dossier de proposition d'inscription.

Phase IIIa : mois 11-12

- Seconde mission de deux experts internationaux

Phase IIIb : mois 13-14

- Adoption et début de mise en œuvre du plan de gestion, soumission du dossier de proposition d'inscription au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Résultat attendu : Dossier complet de proposition d'inscription de Ranigat en tant qu'extension du site du patrimoine mondial de Taxila

Budget total de l'activité :		30 000 \$
Apport national ou autre :		en nature
Montant demandé au Fonds :		30 000 \$
Répartition du budget :		
1. Première mission de deux experts internationaux		
Voyages internationaux (Europe/Asie du Sud-Est-Islamabad) 1 000 \$ x 2	2 000 \$	
Voyages nationaux (Islamabad- Ranigat) Location d'une voiture	200 \$	
Taxe d'aéroport 96 \$ x 2	192 \$	
Honoraires (2 personnes) 164 \$ x 10 jours x 2	3 280 \$	
Indemnités journalières Islamabad (81 \$ x 2 jours x 2)	324 \$	
Ranigat (62 \$ x 8 jours x 2)	992 \$	
2. Seconde mission de deux experts internationaux		
Voyages internationaux (Europe/Asie du Sud-Est-Islamabad) 1 000 \$ x 2	2 000 \$	
Déplacements nationaux (Islamabad-Ranigat) Location d'une voiture	200 \$	
Taxe d'aéroport 96 \$ x 2	192 \$	
Honoraires (2 personnes) 164 \$ x 10 jours x 2 (comprenant l'assistance pour réviser les projets de documents)	3 280 \$	
Indemnités journalières (2 personnes) Islamabad (81 \$ x 2 jours x 2)	324 \$	
Ranigat (62 \$ x 8 jours x 2)	992 \$	
Sous-total		13 976 \$
3. Aide aux autorités nationales		
- Services d'un expert national pour effectuer le travail de terrain en vue de la préparation des plans de gestion et de conservation (14 mois x 500 \$)	7 000 \$	
- Services d'un expert national pour préparer le texte, les informations cartographiques, les photos, les transparents, la bibliographie, les études comparatives, la législation de protection du site, pour le dossier de proposition d'inscription (8 mois x 500 \$)	4 000 \$	
- Coût de compilation et de reproduction des informations cartographiques, des photos, des transparents, etc.	3 000 \$	
- Compilation et traduction des textes de la proposition d'inscription, de textes juridiques, des plans de gestion (urdu-anglais)	1 524 \$	
- Reproduction et transmission du dossier de proposition d'inscription en trois exemplaires au Centre du patrimoine mondial	500 \$	
Sous-total		16 024 \$

Commentaires des organes consultatifs : L'ICOMOS estime que Ranigat est un site exceptionnel de la période Gandhara, qui mérite d'être envisagé comme extension de Taxila. La proposition est bien formulée et logique. L'ICOMOS s'interroge toutefois sur la nécessité des deux missions d'experts internationaux prévues. S'ils mènent leur travail avec efficacité lors de leur première visite, l'ICOMOS pense que le contrôle, qui fait sans doute l'objet de la seconde visite, pourrait être effectué par correspondance. L'ICOMOS apporte donc son soutien à la demande, mais propose de ramener le montant total de la subvention à 24 000 \$.

Commentaires du Secrétariat :

1. Le Centre du patrimoine mondial apporte son soutien à cette demande qui complètera la représentation des monuments et sites de la civilisation Gandhara sur la Liste du patrimoine mondial. Le budget prévu pour cette activité est bien formulé. En ce qui concerne la nécessité des deux missions d'experts internationaux, le Centre du patrimoine mondial sait par expérience qu'il est difficile, pour les Etats parties qui n'ont pas préparé de dossier de proposition d'inscription depuis quelques années, de finaliser toute la documentation à joindre au dossier avec une seule mission d'experts internationaux. C'est pourquoi le Centre du patrimoine mondial apporte son soutien à la demande de 30 000 dollars.
2. Le Pakistan n'a pas payé sa cotisation pour 2002, qui s'élève à 8 673 dollars. La demande peut être approuvée sous réserve que l'Etat partie paie sa cotisation.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver le montant de **30 000 dollars**, sous réserve que l'Etat partie paie sa cotisation.

POUR DECISION DU BUREAU
Coopération technique – Demande numéro 2

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** AFRIQUE **Etat partie :** SENEGAL

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Il reste 2 581 dollars à payer.

Nom de l'activité : Programme de surveillance des élands de Derby

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial pour ce site :

Coopération technique	1990	20 000 \$	Projet d'étude pour la construction d'une route traversant Niokolo Koba Equipements pour Niokolo-Koba Protection des éléphants
	1986	4 395 \$	
	1985	9 678 \$	

Résumé des antécédents et description de l'activité : Suite aux recommandations du Bureau du Comité du Patrimoine mondial à sa 25^e session (WHC-2001/CONF.205/10, paragraphe V. 96) conseillant vivement à l'Etat partie de faire venir une mission de surveillance à Niokolo-Koba, une mission conjointe du Centre du patrimoine mondial et de l'UICN a été effectuée en juillet 2001. Elle a examiné l'état de conservation de l'éland de Derby dans le parc national de Niokolo-Koba et proposé la mise en œuvre d'un programme de surveillance de cette population. Les conclusions de la mission ont été présentées au Bureau du Comité du patrimoine mondial lors de sa 25^e session extraordinaire. Le Bureau a apporté son appui aux recommandations de la mission et a demandé à l'Etat partie de l'informer des dispositions prises après examen et prise en compte de ces recommandations. La présente demande d'assistance internationale a été préparée et soumise par l'Etat partie en réponse aux recommandations du Bureau.

Objectifs : Cette demande a pour objet d'aider l'Etat partie à prendre les mesures suivantes :

1. mettre en oeuvre les recommandations formulées par le Bureau du Comité du patrimoine mondiale à sa 25^e session extraordinaire ;
2. développer la sensibilisation aux élands de Derby dans le parc national de Niokolo-Koba ;
3. établir un système d'étude sur une année de la population d'élands de Derby, afin d'adopter les mesures de conservation *in situ* les mieux adaptées.

Plan du projet :

1. création d'une équipe spéciale chargée de l'étude ;
2. achats d'équipements spécifiques pour cette équipe ;
3. sélection d'échantillons d'espèces d'élands de Derby à surveiller ;
4. pose de colliers émetteurs sur les espèces sélectionnées ;
5. normalisation des informations recueillies grâce aux colliers émetteurs (c'est-à-dire date, habitat, type, localité, taille du groupe et nombre de jeunes) ;
6. élaboration de mesures pour une conservation *in situ* appropriée.

Résultats escomptés :

1. Meilleure surveillance et conservation de la population de jeunes élands de Derby ;
2. Renforcement de la capacité du personnel du parc de Niokolo-Koba à préserver les espèces menacées.

Budget total de l'activité :	29 296 \$
Apport national ou autre : Personnel, véhicules, etc.	En nature
Montant demandé au Fonds :	29 296 \$
Répartition du budget :	

<u>Colliers émetteurs</u>		
1. Achat de 4 colliers émetteurs	10 212	
2. Abonnement au système satellite	2 286	
3. Pose des colliers	200	
4. Capture des individus sélectionnés	2 800	
4. Voyage des experts jusqu'au site	600	
5. Achat de carburant (pour la capture)	400	
6. Achat de produits vétérinaires	800	
7. Location d'un ULM pour 25 heures	2 666	
8. Frais de l'équipe de capture	533	
<u>Patrouilles</u>		
- Petits équipements (tentes, GPS, etc.)	667	
- Carburant et maintenance des véhicules pendant 6 mois	1 200	
- Bureaux et équipements de bureau pendant 6 mois	400	
- Publication et distribution des rapports vétérinaires	400	
- Patrouilles pendant 6 mois (suppléments)	3 199	
- Subventions pour 2 étudiants qui aideront à la mise en œuvre de l'étude	933	
- Frais de gestion DPN/GRAST pendant 6 mois (carburant, indemnités journalières, etc.)	2 000	

Commentaires des organes consultatifs : L'UICN apporte un soutien inconditionnel à cette demande qui est en accord avec les principales recommandations de la mission de surveillance envoyée à Niokolo-Koba. L'UICN trouve le budget raisonnable.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial est d'accord avec les commentaires de l'UICN et apporte son soutien à cette activité.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver le montant de **29 296 \$** pour cette demande.

POUR DECISION DU BUREAU
Formation – Demande numéro 3

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** Etat arabes **Etat partie :** EGYPTE

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial :

Nom de l'activité : Réunion de préparation de Listes indicatives pour le patrimoine naturel de la région arabe

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial :

Assistance préparatoire	1998	15 000 \$	Parachèvement de la Liste indicative et préparation de la proposition d'inscription de la ville égyptienne d'Alexandrie
-------------------------	------	-----------	---

Résumé des antécédents et description de l'activité : A l'occasion du 25e anniversaire de la Convention du patrimoine mondial, il a été révélé que le nombre de sites naturels des pays arabes ne dépassait pas trois. A la suite de cette révélation, deux études ont été commanditées en 1997 et 1998 et menées à bien par le président et le rapporteur du Comité national égyptien du MAB, pour aider les Etats arabes à produire des rapports sur les sites naturels de la région, susceptibles de figurer sur la Liste du patrimoine mondial.

Cette demande d'assistance à la formation propose de donner suite aux études effectuées en 1997 et 1998, en organisant une réunion ayant pour objet de discuter et de produire des Listes indicatives officielles de sites du patrimoine naturel dans la région arabe. Ces listes pourront ensuite être modifiées et soumises directement par les gouvernements concernés.

Objectifs :

1. sensibiliser davantage les responsables des réserves des pays arabes sur les avantages du statut de patrimoine mondial ;
2. faire participer les décideurs des pays arabes à la préparation de Listes indicatives de sites potentiels du patrimoine naturel ;
3. passer en revue les deux études effectuées en 1997 et 1998 ;
4. élaborer et adopter une stratégie applicable dans l'ensemble de la région arabe pour les propositions d'inscription de sites potentiels du patrimoine naturel conformément aux accords internationaux relatifs à la conservation ;
5. élaborer des projets de Listes indicatives nationales de sites du patrimoine naturel de la région arabe.

Plan du projet :

1. Premier jour : session d'ouverture, présentation de la Convention du patrimoine mondial et indications pour la préparation d'une liste indicative et de dossiers de proposition d'inscription ;
2. Deuxième jour: étude des sites potentiels du patrimoine naturel dans les pays arabes ;
3. Troisième jour : étude des Listes indicatives proposées par les délégués ;
4. Quatrième jour : visite sur le terrain

Résultats escomptés : Elaboration de projets de Listes indicatives de sites du patrimoine mondial dans la région arabe

Budget total de l'activité :	42 500 \$
Contribution en nature des agences nationales :	5 000 \$
Contribution des agences nationales sous forme de fonds :	5 000 \$
Contribution d'autres organisations bi- et multilatérales :	3 000 \$
Sous-total :	13 000 \$
Montant demandé au Fonds :	29 500 \$
Répartition du budget total de l'activité:	

I. Organisation	
1. salle de conférence	1 000 \$
2. bureaux	1 000 \$
3. photocopies	1 000 \$
4. fournitures de bureau	500 \$
5. services de secrétariat	3 000 \$
6. équipements audiovisuels	1 000 \$
II. Personnel	
Indemnités journalières pour 15 participants x 5 nuits x 200 \$	15 000 \$
III. Voyage	
1. Voyages internationaux des spécialistes/intervenants/participants 15 participants x 1 000 dollars	15 000 \$
2. déplacements pour la visite sur le terrain	1 000 \$
3. carburant & maintenance des véhicules	500 \$
IV. Publications	3 000 \$
V. Divers	500 \$

Commentaires des organes consultatifs : Les commentaires seront présentés au Bureau au moment de sa session.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte son soutien total à cette activité qui est une excellente occasion d'élaborer des Listes indicatives de sites naturels pour les pays arabes.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver cette demande de **29 500 dollars**, sous réserve que les organes consultatifs lui apportent leur soutien.

POUR DECISION DU BUREAU
Formation – Demande numéro 4

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** EUROPE **Etat partie :** NORVEGE

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Tous réglés.

Nom de l'activité : Cours international sur les techniques de conservation du bois

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial : Aucune

Résumé des antécédents : Le Cours international sur les techniques de conservation du bois a été créé en réponse à une recommandation de la Conférence générale de l'UNESCO en 1980 et depuis 1984 a lieu tous les deux ans. Cette manifestation importante aborde une grande variété de sujets interdisciplinaires qu'il traite en profondeur. A ce jour, 172 délégués de 60 pays y ont participé. Conformément à l'article 23 de la Convention, il a pour but de former les personnes et spécialistes qui interviennent dans l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la réhabilitation des sites du patrimoine culturel comportant des édifices en bois.

Objectifs :

1. donner aux participants les connaissances théoriques et pratiques indispensables pour diagnostiquer les causes de détérioration et pour choisir les méthodes de conservation et de restauration du bois les plus adaptées ;
2. élargir le champ de connaissance des participants au-delà de leur profession pour leur donner une compréhension plus large des différents aspects et approches de la conservation du bois ;
3. réunir des personnes de diverses professions et de pays et cultures différentes pour un enrichissement mutuel de leurs connaissances grâce au partage des expériences, des pratiques et des démarches dans le domaine de la conservation du bois et de l'utilisation du bois en tant que matériau.

Ce cours est organisé sous les auspices de l'UNESCO par l'ICCROM, la Direction norvégienne du patrimoine culturel, l'Université norvégienne des Sciences et technologies, l'Institut norvégien de recherche sur le patrimoine culturel et la Fondation pour la recherche scientifique et industrielle de l'Université de Trondheim.

Budget total de l'activité :	200 000 \$
Apport national ou autre :	170 000 \$
Montant demandé au titre du Fonds :	30 000 \$
Répartition du budget :	
1. 15 % des frais d'organisation (honoraires de secrétariat, voyages, administration et assistance, frais de communication, frais divers)	5 000 \$
2. 15 % du budget total de formateurs	11 000 \$
3. 15 % des frais engagés par les participants (bourses, hébergement, excursions, études sur le terrain, restauration)	14 000 \$

Commentaires des organes consultatifs : L'ICCROM connaît bien ce cours puisqu'il a participé à son développement depuis sa mise en place. Actuellement, l'ICCROM est consulté pour la sélection des participants, la conception des cours et leur évaluation, et il assure généralement un ou deux cours. La Division du patrimoine culturel de l'UNESCO a récemment suspendu le soutien financier qu'elle apportait depuis longtemps à cette activité. A l'échelle internationale, le cours a la réputation d'être très bien conçu et d'excellente qualité. En 2001, Norwegian Riksantikvaren a effectué une évaluation qui met plus particulièrement l'accent sur les avantages de ce cours pour les pays moins développés ou en développement. Il s'est confirmé que les participants appréciaient hautement la qualité des cours. La demande de l'Etat partie prouve l'importance de l'utilisation du patrimoine mondial dans la partie « travaux pratiques » du cours. Le montant demandé à l'UNESCO représente une part relativement modeste (15 %) du budget global de 200 000 dollars. L'ICCROM apporte son soutien total à cette demande. En outre, sachant que la sélection des participants a commencé, l'ICCROM suggère que les autorités norvégiennes ajoutent aux critères de sélection, la participation à la conservation ou la gestion de sites du patrimoine mondial.

Commentaire du Centre du patrimoine mondial : Le Centre du patrimoine mondial apporte son soutien à cette demande.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver le montant de **30 000 dollars** demandé.

**POUR DECISION DU BUREAU
Formation – Demande numéro 5**

Type de patrimoine : Mixte **Région :** AMERIQUE LATINE **Etat partie :** ARGENTINE

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial: Tous réglés.

Nom de l'activité : Atelier de formation sous-régional sur la gestion et l'administration des sites du patrimoine mondial

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial :

Coopération technique	2001	20 000 \$	Evaluation des dommages causés par la marée noire en juillet 2000
-----------------------	------	-----------	---

Résumé des antécédents : Le lieu du stage de formation prévu, le parc national d'Iguazu, est un site du patrimoine mondial naturel que l'Argentine partage avec le Brésil dans un système naturel qui touche également le Paraguay. L'atelier sous-régional prévu concerne d'importants parcs nationaux de ces trois pays et des unités de conservation voisines, sous juridiction provinciale. La région d'Iguazu fait partie du "couloir vert", couloir biologique créé par la province de Misiones. Il y a sept sites du patrimoine mondial, culturel et naturel, en Argentine, mais jusqu'à présent aucune activité de formation n'a été organisée pour guider les administrateurs et le personnel de terrain dans la gestion et l'administration des sites.

Objectifs : L'objectif de l'atelier est de faire connaître au personnel et aux responsables des sites du patrimoine mondial les objectifs et les dispositions de la Convention du patrimoine mondial et de les former pour qu'ils puissent unifier les stratégies de gestion de tous les sites du pays.

Exemples de thèmes, questions et problèmes qui seront abordés :

1. objet et fonctionnement de la Convention du patrimoine mondial
2. importance, à l'échelle mondiale, du patrimoine mondial
3. stratégie globale et *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention*
4. suivi et évaluation de la gestion du patrimoine mondial
5. point sur la situation actuelle du patrimoine mondial dans la région
7. sources de soutien pour le patrimoine mondial
8. problèmes actuels de gestion du patrimoine mondial de la région
9. élaboration d'un Plan d'action pour améliorer la gestion des sites du patrimoine mondial dans la région
10. évaluation de la gestion d'un site du patrimoine mondial de la région

Les participants sont des collectivités locales et régionales d'Argentine, du Brésil et du Paraguay.

Profil des intervenants (i) et des stagiaires (ii) :

(i) consultants internationaux en conservation, biodiversité et planification, gestion, financement, surveillance et évaluation des zones protégées d'Amérique latine et des Caraïbes ;

(ii) administrateurs et agents de conservation de sites du patrimoine mondial d'Argentine, du Brésil et du Paraguay

Programme de l'atelier (à titre indicatif) :

Jour 1 : Discussion sur les points 1-7 des thèmes ci-dessus

Jour 2 : Discussion sur les points 8-9 des thèmes ci-dessus

Jours 3 et 4 : Point 10 Exercice sur le terrain au parc national d'Iguazu

Jour 5 : Présentation et discussion des résultats de l'exercice sur le terrain, résumé, conclusions et évaluation du stage.

Résultats escomptés : Le stage devrait permettre aux personnes chargées de la gestion et de l'administration des sites du patrimoine mondial de la région d'accroître leurs connaissances des objectifs et des dispositions de la Convention du patrimoine mondial et d'être plus à même de coordonner les stratégies de gestion des sites du patrimoine mondial de la région.

Budget total de l'activité :	26 450 \$
Apport national ou autre :	En nature 4 100 \$
1) Salle de conférence/séminaire, bureaux 500 dollars	

2) Quatre véhicules, coût estimé pour la durée du stage 2 000 dollars		
3) Frais de personnel pour 8 personnes (coordination, soutien administratif et logistique), coût estimé pour la durée du stage 1 600 dollars		
Montant demandé au Fonds :		22 350 \$
Répartition du budget :		
1. Dépenses d'organisation :		
Bureaux	500	
Hébergement de 20 personnes pendant 5 jours (20 dollars par jour)	2 000	
Repas pour 20 personnes pendant 5 jours (20 dollars par jour)		
2. Personnel :	2 000	
Honoraires du formateur international pour 2,5 semaines (inclut préparation des cours, coordination avec les parcs d'Argentine et la Commission nationale pour l'UNESCO et dictée du cours)		
Indemnités journalières pour neuf jours (inclut les tâches en Argentine)	2850 900	
3. Voyages :		
Formateur international : vol international		
Vol national	2 000	
Vols nationaux pour 20 participants	600	
Dépenses de fonctionnement : carburant	10 000	
Maintenance des véhicules	500	
4. Publications	500	
	500	

Commentaires des organes consultatifs : L'UICN et l'ICOMOS apportent leur soutien à cette demande. Les commentaires de l'ICCROM seront présentés au Bureau.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte son soutien à la demande, dans la mesure où il n'y a jamais eu en Argentine d'activité de formation axée sur les sites du patrimoine mondial. Le Centre estime que le renforcement de la capacité du personnel chargé des sites du patrimoine mondial est d'importance capitale.

Action du Bureau : Sous réserve que l'ICCROM apporte son soutien à la demande, le Bureau pourrait souhaiter approuver la demande de **22 350 dollars**, en demandant au Centre du patrimoine mondial de coordonner la mise en œuvre de l'activité, en collaboration étroite avec l'Etat partie ainsi qu'avec les organes consultatifs, afin de garantir le recrutement des participants au niveau sous-régional.

**POUR DECISION DU BUREAU
Formation – Demande numéro 6**

Type de patrimoine : NATUREL **Région :** AMERIQUE LATINE **Etat partie :** ARGENTINE

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Tous réglés.

Nom de l'activité : Demande d'aide à la formation pour deux gestionnaires de sites du parc national d'Ischigualasto

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial : Aucune

Résumé des antécédents : Le site a été inscrit en 2000 sur la Liste du patrimoine mondial. Le bassin d'Ischigualasto-Villa Union dans lequel se trouve le site, constitue une unité géologique et paléontologique de valeur exceptionnelle. C'est la seule zone connue présentant une séquence complète de limons continentaux renfermant une abondante faune et flore crétacée. Cette période correspond à l'apparition des mammifères et des dinosaures. Le site est également riche en manifestations de l'art de la pierre spécifique à la culture Aguada et renferme des espèces endémiques de la région de Mount.

Objectifs : L'objectif est de garantir la conservation du site en donnant la même formation aux gardes-forestiers des deux zones protégées d'Ischigualasto et de Talampaya. Le but est d'avoir deux gardes-forestiers du parc d'Ischigualasto formés au contrôle technique et à la surveillance, à l'éducation et à l'interprétation environnementale, à la gestion, à la conservation de la faune, de la flore et des ressources culturelles, afin qu'ils puissent agir de façon coordonnée avec les gardes-forestiers du parc national de Talampaya. Si le processus de planification a déjà commencé pour les deux parcs d'Ischigualasto et de Talampaya, le personnel des parcs a des niveaux variables de compétences en gestion, qui doivent être compensés par la formation du personnel chargé du contrôle et de la surveillance de la zone. Alors que les gardes-forestiers du parc de Talampaya sont formés, ceux d'Ischigualasto supervisent les activités des visiteurs mais ne s'occupent ni de contrôle ni de surveillance. Compte tenu des restrictions budgétaires imposées par l'Administration des parcs nationaux, il n'est pas possible pour le moment de former de nouveaux gardes-forestiers au Chlaes Olrog Training Institute. La formation des gardes-forestiers est considérée comme très importante en raison de l'augmentation du taux de visite du parc, ce qui nécessite des activités d'éducation et d'interprétation environnementale pour les visiteurs. Le soutien de personnes qualifiées est nécessaire pour mener à bien les multiples tâches liées à la gestion et à la conservation du parc national d'Ischigualasto.

Activités à entreprendre avec des aides financières nationales :

- cours de conservation, biologie, législation, etc.
- formation sur le terrain
- formation dans des domaines comme l'équitation, l'artisanat, le secourisme, etc.

Activités à financer par le Fonds du patrimoine mondial :

- stage de formation pour deux gardes-forestiers pendant un an, en pension complète, avec assurance maladie et allocation minimum pour les dépenses personnelles

Résultats escomptés : Deux gardes-forestiers qualifiés et formés, travaillant dans le parc provincial d'Ischigualasto en coordination avec les gardes-forestiers de Talampaya.

Budget total de l'activité :	404 000 \$
Apport national ou autre :	380 000 \$
Coût de formation pour une trentaine d'étudiants, tout compris	
Montant demandé au Fonds :	24 000 \$
Répartition du budget :	

Formation d'un étudiant pendant douze mois (x 2):		
Honoraires des formateurs		1 450
Equipements		800
Voyage et visites sur le terrain		200
Logement		7 500
Uniformes		250
Livres		200
Assurance		200
Traitement		1 400

Commentaires des organes consultatifs : L'UICN estime que le montant demandé n'est pas justifié. Avec le même montant, 5-6 gestionnaires peuvent suivre le cours de gestion des parcs proposé par l'Université américaine du Colorado, qui se déroule en un an. La formation de ces deux gardes-forestiers devrait être prise en charge intégralement par l'Etat partie. Certains coûts, comme les honoraires des formateurs, les équipements et le logement semblent excessifs. L'UICN n'apporte pas son soutien à la demande, dans la mesure où, pour le même montant, on peut organiser un atelier de formation complet.

Commentaires du Secrétariat : Prenant en compte les commentaires de l'UICN ainsi que les recommandations de la Stratégie globale de formation, le Secrétariat n'apporte pas son soutien à cette demande. L'Etat partie pourrait souhaiter soumettre les demandes de formation de ces deux gardes-forestiers à l'Université d'Etat du Colorado qui a reçu des subventions du Fonds du patrimoine mondial pour prendre en charge trois gestionnaires de sites du patrimoine mondial par an. Une autre solution serait, si le Bureau approuve la demande de l'Argentine d'organiser l'atelier de formation à Iguazu, de solliciter l'aide du Fonds du patrimoine mondial pour que les deux gardes-forestiers participent à cet atelier.

<p>Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander que l'Etat partie envisage d'inviter ces deux gestionnaires de sites à l'atelier de formation qui devrait être organisé au parc national d'Iguazu. L'Etat partie pourrait aussi envisager d'envoyer une demande de formation pour ces deux gardes-forestiers à l'Université d'Etat du Colorado.</p>

POUR DECISION DU BUREAU
Formation – Demande numéro 7

Type de patrimoine : Culturel **Région :** Amérique latine & Caraïbes **Etat partie :** République dominicaine

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Tous réglés

Nom de l'activité : Atelier-séminaire annuel sur la prévention des risques sur les sites du patrimoine culturel pour les Caraïbes et l'Amérique centrale

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial : 30 000 dollars (1998)

Résumé des antécédents et description de l'activité : En 1998, à la suite des dégâts causés par le cyclone George, un atelier sur la prévention des risques a été organisé pour les Caraïbes et l'Amérique centrale avec l'aide du Fonds du patrimoine mondial, de l'ICCROM et de la République dominicaine. L'une des recommandations sur lesquelles a débouché cet atelier très apprécié a été de lui donner une suite à Saint-Domingue. Cette réunion devrait être une version améliorée de la première.

Objectifs :

- i) renforcement des capacités des personnes responsables de la gestion de sites du patrimoine mondial et de sites nationaux importants ;
- ii) intégration de la prévention des risques dans les programmes nationaux officiels relatifs au patrimoine architectural des Etats parties ;
- iii) meilleure capacité d'intervention en cas de catastrophe naturelle ou d'accident d'origine humaine.
- iv) élaboration de conseils pour la prévention des risques sur certains sites.

Plan du projet :

Des formateurs hautement qualifiés animeront l'atelier, notamment des directeurs de bureaux régionaux du patrimoine et des responsables des interventions en cas de catastrophe. Les participants compareront et amélioreront les actions et les programmes, et pour la première fois intégreront et élaboreront des plans nationaux de prévention des risques pour protéger le patrimoine architectural de la région.

Résultats escomptés :

Le personnel des Caraïbes et d'Amérique centrale sera mieux préparé à faire face aux catastrophes naturelles et aux accidents qui touchent régulièrement la sous-région. Des plans spécifiques seront élaborés pour certains sites.

Budget total de l'activité :	46 500 \$
Apport national ou autre :	Versement au comptant 16 500 \$
Montant demandé au Fonds :	30 000 \$
Répartition du budget (pour le montant total) :	
Organisation :	2 800 \$
Personnel :	1 900 \$
Voyage : (50 % pour le transport + 50 % pour l'hébergement et les repas)	23 000 \$
Publications :	2 000 \$
Divers	800 \$
Secrétariat technique : (dont 6 000 \$ pour les ressources humaines, les locaux, les transports, les fournitures, etc.)	16 000 \$

Commentaires des organes consultatifs :

Recommandation de l'ICCROM :

Les points suivants appellent des clarifications :

- il n'y a pas de frais de traduction dans la répartition du budget ; l'ICCROM conseille d'en tenir compte et de les intégrer ;
- en 2001, 21 spécialistes non dominicains ont participé ; en 2002, 12 spécialistes régionaux sont prévus ; d'où vient ce changement ?
- quels sont les buts et les rôles des spécialistes régionaux dans l'atelier ?

- quelles sont les différences de profil entre les intervenants et les participants ?
- sur la base de quels critères les participants sont-ils choisis ? (en 2001, la sélection était une priorité, dans la mesure où la qualité de l'atelier dépendait des compétences des participants ; c'est aussi un aspect crucial pour 2002)
- quelle entité et qui précisément sera responsable du développement scientifique dans le cadre de l'atelier ?
- quelle est la nature du rapport entre l'atelier de 2001 et celui de 2002 ? 2002 sera-t-il la suite de 2001 ? Avec les mêmes personnes ? De nouvelles personnes ? Deviendra-t-il régulier ?

Conclusion :

L'ICCROM apporte un soutien de principe à la demande. Mais il estime que les points susmentionnés doivent être clarifiés par l'Etat partie.

L'ICCROM a indiqué qu'il faudrait prévoir jusqu'à 5 000-8 000 dollars de diverses sources pour les frais de traduction, le lien avec l'atelier de 2001, etc.

L'ICCROM serait prêt à partager avec l'Etat partie ses compétences en matière de formation à la prévention des risques et de collaborer avec lui pour organiser cette importante activité régionale.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte son soutien à la demande et conseille à l'Etat partie de proposer une nouvelle répartition budgétaire incluant les frais de traduction. Des informations complémentaires seront fournies au Bureau au moment de sa session.

<p>Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter considérer de plus amples informations au moment de sa session.</p>

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance d'urgence – Demande numéro 8

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** ASIE **Etat partie :** NEPAL

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Il reste à payer 136 dollars pour 2002

Nom de l'activité : Coopération technique urgente pour l'adoption de mesures de sauvegarde sur le site du patrimoine mondial de Lumbini, lieu de naissance du Bouddha

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial :

Coopération technique	2001	20 000 \$	Conservation des briques des vestiges de l'Alcove du temple de Maya Devi et étude géophysique de la zone principale du site de Lumbini
	2000	20 000 \$	Aide à l'organisation d'une réunion internationale de scientifiques pour évaluer les besoins du temple de Maya Devi (Lumbini) en termes de restauration et de conservation

Résumé des antécédents et description de l'activité : Des missions internationales d'experts de l'UNESCO à Lumbini, pendant la dernière mousson (juillet-septembre 2001), ont confirmé le niveau élevé de la nappe phréatique aux environs du temple de Maya Devi (zone principale du site) et la submersion de la Pierre repère (endroit exact où le Bouddha est né). L'expert s'est aperçu que les sections incomplètes ou mal terminées du canal circulaire avaient causé plusieurs problèmes. En fait, les portions non terminées du canal aggravent l'état des vestiges archéologiques, car l'eau accumulée pendant la saison des pluies ne réussit pas à s'évacuer. Un réseau circulaire de canaux autour du Jardin sacré pour contenir la nappe phréatique sur le site archéologique et empêcher toute inondation avait déjà été prévu dans le plan d'ensemble préparé par le professeur Kenzo Tange en 1978. Or, si le travail a été commencé, il n'a jamais été terminé. Les autorités népalaises ont fait de l'achèvement du réseau extérieur l'une de leurs priorités ; ce réseau complètera le réseau de drainage périphérique (mini-réseau de drainage) qui doit être installé à proximité immédiate du temple de Maya Devi.

Selon des études antérieures et des observations récentes, les problèmes découverts sur le site sont les suivants :

1. le problème de nappe souterraine à proximité immédiate du temple de Maya Devi vient de la grande perméabilité du sol qui facilite la pénétration de l'eau dans la zone des fouilles
2. les problèmes de gestion de l'eau dans la zone du Jardin sacré ont plusieurs causes :
 - (i) la zone du Jardin sacré est située au niveau le plus bas ;
 - (ii) la rivière (Telar) qui serpente du nord au sud, à l'est du Jardin sacré, a un débit très faible par rapport à une rivière dont le cours serait droit ;
 - (iii) le réseau de drainage de la zone du Jardin sacré est insuffisant
 - (iv) les étangs situés dans la zone du Jardin sacré font office de réservoirs de régularisation pendant les averses de la mousson, mais les eaux de crue se retirent très lentement après.

Objectifs : Les mesures correctives à prendre se répartissent en trois groupes correspondant à trois phases. Les fonds du Centre du patrimoine mondial couvriront uniquement la Phase I.

Phase I : Etude préliminaire et préparation du Plan d'action (délai 6 mois)

Phase II : Conception détaillée (délai à déterminer pendant la Phase I)

Phase III : Mise en oeuvre de l'amélioration du réseau de drainage (délai à déterminer pendant la Phase II)

Phase I : L'étude préliminaire et la préparation du Plan d'action doivent être effectuées grâce aux fonds affectés par le Centre du patrimoine mondial à l'assistance d'urgence. Les travaux envisagés pendant la Phase I sont :

- 1) la reconnaissance du site
- 2) la collecte de données, c'est-à-dire la collecte et la mise à jour des données suivantes :
 - (i) précipitations
 - (ii) niveau des eaux souterraines
 - (iii) données topographiques
 - (iv) niveau maximum des eaux de crue

3) l'examen des études antérieures

4) la préparation des méthodes de protection contre les inondations

Des méthodes à la fois urgentes et permanentes sont nécessaires pour protéger la zone du Jardin sacré contre les inondations. Les plans envisageables pourraient être notamment :

(i) protéger le site contre les eaux de crue en construisant une digue circulaire autour des vestiges archéologiques et en installant un système de pompage pour éviter toute inondation ;

(ii) abaisser le niveau des eaux de crue et augmenter le débit de la rivière (Telar) en modifiant son cours (élargissement, abaissement, creusement de raccourcis et redressement) ;

(iii) améliorer le système de drainage dans la zone du Jardin sacré ;

(iv) combiner toutes les solutions ci-dessus.

5) la préparation du compte rendu d'étude et du Plan d'action pour la Phase II :

(i) le compte rendu d'étude doit donner tous les résultats des études et analyses ci-dessus

(ii) le Plan d'action pour la Phase II doit être préparé et soumis à LDT et à l'UNESCO

(iii) un rapport sera rédigé en fin de période contractuelle

Résultats escomptés :

- Mise en place d'un système de drainage empêchant l'eau de pénétrer dans les zones de fouilles

Budget total de l'activité :		
Apport national ou autre : Services du personnel du Lumbini Development Trust (LDT) et équipements pouvant être fournis par le Trust. LDT mettra à disposition une équipe technique composée d'un architecte, d'un ingénieur en génie civil et d'un archéologue Organisation internationale Le Bureau du World Food Programme (WFP) à Katmandou offrira son aide dans le cadre de son programme "Food for Work"; sa contribution prendra la forme de repas offerts aux ouvriers participant aux fouilles qui seront décidées et entreprises pendant la deuxième phase.		En nature
Montant demandé au Fonds :		75 000 \$
Répartition du budget :		
Honoraires de l'ingénieur spécialisé en drainage (20 000 dollars x 1,33 mois)	26 600 \$	
Honoraires de l'ingénieur spécialisé en hydrologie et hydraulique (20 000 dollars x 1,33 mois)	26 600 \$	
Honoraires de l'archéologue (600 dollars x 3 mois)	1 800 \$	
Voyages internationaux		
Billets d'avion 2000 dollars x 2	4 000 \$	
Indemnités journalières 120 dollars x 120 (3 mois)	14 400 \$	
Transport local	600 \$	
Rapport	500 \$	
Communication	500 \$	

Commentaires des organes consultatifs et du Secrétariat :

Les commentaires des organes consultatifs et du Secrétariat seront présentés au moment de la session du Bureau.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter examiner des informations complémentaires au moment de sa session.

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance d'urgence – Demande numéro 9

Type de patrimoine : Culturel **Région :** Amérique latine et Caraïbes **Etat partie:** Brésil

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Tous réglés

Nom de l'activité : Assistance d'urgence pour le centre historique que la ville de Goiás (pluie et débordements)

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial : Aucune

Résumé des antécédents et description de l'activité : Le site de Goiás, classé patrimoine mondial, s'est développé de telle sorte que le centre historique souffre régulièrement des conséquences des fortes pluies. En 1839, l'église de Nossa Senhora da Lapa, située à proximité de la Croix d'Anhanguera, a été entièrement détruite et emportée par le courant. Plus récemment, en 1989, une autre inondation a atteint certaines maisons, endommageant certaines arrières-cours, rompant des murs et des ponts. Ce phénomène n'est par conséquent pas récent, bien que les inondations se reproduisent plus souvent lors de certaines saisons de pluie, causant occasionnellement des dégâts considérables aux biens du patrimoine. La dernière en date, en décembre 2001, a eu des effets plus désastreux que les précédentes, et ce pour les raisons suivantes :

- selon des spécialistes de l'environnement, la destruction des berges du fleuve et des talus de végétation qui entouraient ses sources (à 17 km en amont, en face de la ville) empêche l'infiltration normale de l'eau dans le sol, ce qui augmente l'écoulement en surface et provoque des débordements et des inondations ;
- le pavage des rues dans le voisinage, qui rend le sol imperméable et entraîne les eaux de pluie vers le centre historique où elles rejoignent le fleuve.

L'inspection, par des techniciens de l'IPHAN, du site historique inscrit sur la Liste du patrimoine mondial a montré que :

- (i) un pont en bois a été entièrement détruit (Ponte do Carmo) et que deux autres ont été sérieusement endommagés (Ponte da Lapa et da Cambaúba) ;
- (ii) plusieurs trous/cuvettes/cratères de très grandes dimensions se sont formés, en particulier un près de la maison de Cora Coralina, à proximité de Carioca Bridge, et celui qui se trouve près de la place du marché ;
- (iii) des portions de mur de soutien (quai) ont été détruites le long des berges, plus de 80 maisons ont été endommagées, voire presque entièrement détruites pour de nombreux cas ;
- (iv) parmi les bâtiments du centre historique, l'hôpital São Pedro, la maison de Cora Coralina, l'église du Carmel, le théâtre São Joaquim, l'hôtel de ville, la place du marché et la gare routière ;
- (v) en ce qui concerne les immeubles d'habitation et les bâtiments commerciaux anciens, considérés comme typiques du style local, des cas de destruction totale ont été notés, avec perte de mobilier, de denrées alimentaires et autres affaires ;
- (vi) dans les bâtiments commerciaux et administratifs, outre de la marchandise, des documents et des équipements ont été perdus ;
- (vii) la Croix d'Anhanguera, point de repère important dans la ville, a été emportée et en partie détruite, les fondations et la base, ainsi qu'une partie de la structure étant restées en place.

Objectifs : Remise en état urgente des bâtiments endommagés.

Plan du projet : Réparation d'une douzaine de maisons (les plus importantes) qui pourra servir de modèle pour les autres maisons touchées par les pluies et l'inondation.

Résultats escomptés : Réparation d'une douzaine de maisons et partage du savoir-faire

Budget total de l'activité :	1 500 000 \$
Apport national ou autre : (i) Assistance gouvernementale, fédérale et municipale : 900 000 dollars (pour la préparation des projets et des budgets détaillés de financement des interventions) (ii) Contributions de sociétés privées, d'ONG et d'institutions culturelles, soit à ce jour environ 90 000 dollars	Versement au comptant 990 000 \$
Montant demandé au Fonds :	57 288 \$

Répartition du budget :		
12 bâtiments à réparer – les coûts se répartissent entre les toitures, les façades, les murs abîmés, les planchers abîmés et la structure, comme suit :		
a. Toiture	44 009	
b. Façades	3 457	
c. Murs abîmés	3 396	
d. Planchers abîmés	4 209	
e. Structure	2 217	

Commentaires des organes consultatifs : La demande de l'Etat partie est bien formulée et bien budgétisée et l'ICOMOS lui apporte un soutien total. La proposition du Secrétariat que 50 000 dollars soient immédiatement débloqués est une proposition d'ordre pratique qui recueille également le soutien de l'ICOMOS.

Commentaires du Secrétariat : Compte tenu de l'urgence de la demande, le Secrétariat a recommandé qu'un montant de 50 000 dollars soit approuvé par le Président avant la session du Bureau en avril 2002 et que le solde soit considéré par le Bureau pour approbation.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver les **7 288 dollars** complémentaires demandés au titre de l'assistance d'urgence.

POUR DECISION DU BUREAU
Assistance d'urgence – Demande numéro 10

Type de patrimoine : Culturel **Région :** Amérique latine et Caraïbes **Etat partie :** Cuba

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Tous réglés

Nom de l'activité : Demande d'assistance d'urgence pour le couvent de Sainte-Claire d'Assise.

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial : Ce site du patrimoine mondial qui comprend le troisième cloître de Sainte-Claire d'Assise a déjà reçu 30 000 dollars en 2000 au titre de la coopération technique pour la consolidation du troisième cloître de Sainte-Claire.

Résumé des antécédents et description de l'activité : La vieille ville de La Havane et ses fortifications ont été inscrites en 1982 sur la Liste du patrimoine mondial. Construit dans le centre historique de La Havane, le couvent de Sainte-Claire est l'édifice en terre le plus ancien et le plus important du pays puisqu'il couvre 12 000 m². Le 4 novembre 2001, le cyclone Michelle a touché les deuxième et troisième cloîtres. Plus de 100 m² sur les 900 m² du troisième cloître sont toujours en très mauvais état, malgré les efforts déployés par les autorités nationales pour mobiliser l'aide internationale. Des trous dans la toiture mettent maintenant en danger les supports temporaires des structures.

Le deuxième cloître, dont 400 m² avaient été restaurés au milieu des années 1990, est aujourd'hui confronté à des problèmes sur la moitié de sa surface à cause de ruptures de la structure en bois du plafond. 15 m² ont été étayés à la suite des fortes pluies et du cyclone.

Objectifs : Restauration urgente pour éviter que le cloître ne se dégrade davantage.

Plan du projet : Travaux de réparation et mesures préventives à prendre dans le troisième cloître (au minimum 18 mois de travail).

Résultat escompté : Restauration du bien

Budget total de l'activité :	78 000 \$
Apport national ou autre :	Versement au comptant
a) Contrepartie gouvernementale	3 000 \$
b) Aide locale (salaires des ouvriers, transports et autres moyens de construction)	3 000 \$
Montant demandé au Fonds :	75 000 \$
Répartition du budget :	
Troisième cloître :	50 000 \$
a) Extension des structures horizontales et des planchers au niveau intermédiaire pour faire face aux mouvements et forces horizontaux : 400 m ² pour les salles et 200 m ² pour les galeries de circulation (15 000 dollars)	
b) Création de nouvelles zones et restauration du reste de la structure du toit, afin de consolider la structure de l'ensemble du cloître (30 000 dollars)	
c) Restauration de 100 m ² de murs très abîmés (5 000 dollars)	
Deuxième cloître (6 mois de travaux) :	25 000 \$
d) 150 m ² de réparation et seconde restauration des tuiles du toit et des plafonds en bois pour éviter les effets désastreux de la pluie (18 000 dollars)	
e) Remplacement d'une colonne en bois et réparation de la zone touchée tout autour (2 500 dollars)	
f) Réparation des salles de bains et du plancher des chambres de la résidence universitaire (4 500 dollars)	

Commentaires des organes consultatifs : L'ICOMOS trouve extrêmement regrettable qu'une part aussi importante de l'excellent travail de restauration effectué à Sainte-Claire pour le Centre national de conservation (CENCREM) ait été détruite par le cyclone Michelle. L'ICOMOS apporte sans hésiter son soutien total à cette demande bien préparée.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat approuve totalement les commentaires de l'ICOMOS.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter approuver le montant de **75 000 dollars** demandé pour cette activité.

POUR RECOMMANDATION DU BUREAU & DECISION DU COMITE
Coopération technique – Demande numéro 11

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** Etats arabes **Etat partie:** ALGERIE

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial : Il reste 15 dollars à payer au 1^{er} mars 2002

Nom de l'activité : Réalisation d'un avant-projet de plan de développement et de sauvegarde de la Vallée du M'Zab.

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial :

Coopération Technique	2001	25 000 \$	Remise en état du système hydraulique traditionnel dans la vallée du M'Zab et organisation d'un atelier de formation
-----------------------	------	-----------	--

Résumé des antécédents et description de l'activité :

En raison du développement économique, sociale et culturelle intervenu dans les dernières décennies, de la poussée démographique due au développement industriel de la région, la vallée et les ksour du M'Zab sont actuellement soumis à une forte pression d'urbanisation spontanée, qui provoque la dégradation du milieu naturel et la transformation du tissu urbain traditionnel.

Du fait de l'absence de tout plan d'occupation des sols, des maisons aux matériaux de bâtiment neuf aujourd'hui souvent incompatibles avec le bâtiment traditionnel.

Le tissu traditionnel architectural des ksour est aussi soumis à d'importantes dégradations, dues parfois à l'abandon, parfois au manque d'entretien, parfois à la transformation typologique, voire à leur démolition et à leur reconstruction avec des matériaux non conformes.

Afin de préserver les composantes naturelles et architecturales qui ont justifié l'inscription de la vallée du M'Zab sur la Liste du patrimoine mondial, il est donc urgent d'apporter un soutien technique spécialisé.

Objectifs :

1. Définir les orientations et critères pour la conservation et développement du site.
2. Identifier des instruments d'urbanisme adaptés à la mise en œuvre de cette politique.

Plan du projet :

- 1) compilation et analyse des documents existants ;
- 2) identification et rédaction des principes d'orientations et regulations.

Résultats escomptés :

Conservation intégrée et développement de la vallée du M'Zab.

Budget total de l'activité :	14 369 \$
Apport national ou autre :	
Assistance technique et logistique fournie par le personnel de l'Office de Protection et de Promotion de la vallée du M'Zab	1 895
Mise à disposition de la documentation cartographique et photographique existante	
Montant demandé au Fonds :	12 474 \$
Répartition du budget :	
Expert international : Honoraires 3 semaines sur le site x 1 133 \$	3 399

Voyage	700
Per diem 21 jours x 117 \$	2 457
Honoraires 2 semaines pour rapport x 1 133 \$	2 266
Frais de reproduction de rapport	1 000
Honoraires 1 semaine pour présentation x 1 133 \$	1 133
Voyage	700
Per diem 7 jours x 117 \$	819

Commentaires des organes consultatifs : Bien que le projet global soit très vaste, la demande est spécifique, pour les services d'un expert pour préparer des orientations qui permettront l'intégration des valeurs culturelles dans le futur plan général de développement de la Vallée du M'Zab. L'ICOMOS apporte son soutien à la demande, mais pour tenir compte d'une éventuelle augmentation des frais, nous proposons que la contribution du Fond de patrimoine mondial soit portée à 35 000 dollars.

Commentaires du Secrétariat : Le Centre du patrimoine mondial recommande d'approuver la somme de 35 000 dollars.

Action du Bureau : Le Bureau pourrait souhaiter recommander que le Comité approuve cette demande pour un montant égal à **35 000 dollars**, afin que le Centre du patrimoine mondial puisse coordonner et mettre en œuvre cette activité, en étroite collaboration avec les autorités nationales concernées.

POUR RECOMMANDATION PAR LE BUREAU & DECISION PAR LE COMITE
Formation – Demande numéro 12

Type de patrimoine : CULTUREL **Région :** ASIE **Etat partie :** TURKMENISTAN

Etat des paiements dus au Fonds du patrimoine mondial: Il reste 218 dollars à payer pour 2002

Nom de l'activité : Renforcement de la capacité du Département de protection et de restauration des monuments du Turkménistan de conserver le site de l'Ancienne Merv, inscrit au patrimoine mondial

Biens du patrimoine mondial concernés : Site de l'Ancienne Merv

Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial :

Coopération technique	2000	30 000 \$	Assistance technique pour la surveillance des principaux monuments d'architecture en terre de l'Ancienne Merv
-----------------------	------	-----------	---

Résumé des antécédents et description de l'activité : Le site de l'Ancienne Merv a été inscrit en 1999 sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères (ii) et (iii). Les villes de l'oasis de Merv ont exercé une influence considérable sur les cultures d'Asie centrale et d'Iran pendant quatre millénaires. La ville de Seljuk, en particulier, a influencé l'architecture et la décoration architecturale, ainsi que l'évolution scientifique et culturelle. La succession des villes de l'oasis de Merv, leurs fortifications et leur configuration sont un témoignage exceptionnel des civilisations d'Asie centrale qui se sont succédées sur plusieurs millénaires. Merv est la plus ancienne et la mieux préservée de toutes les villes de l'oasis, sur la partie de la route de la soie qui traverse l'Asie centrale. Les vestiges de cette vaste oasis couvrent quatre mille ans d'histoire humaine et plusieurs monuments sont visibles, en particulier ceux des deux derniers millénaires. Le site est sous le contrôle légal du ministère de la Culture, Département pour la protection et la restauration des monuments. Ce ministère a le pouvoir d'approuver les projets qui concernent le site qui a été reconnu et protégé au niveau national depuis le début du XXe siècle. Ce site est actuellement géré par une équipe turkmène permanente qui est chargée de son contrôle et de sa conservation. Elle compte 28 personnes ayant des qualifications diverses : architectes, ingénieurs, archéologues, un géologue, du personnel administratif et de sécurité, etc. Le site comprend différents types de monuments, tels que des fortifications, des cimetières, des mausolées, des sites archéologiques, dans des états très divers de conservation. Tous les monuments sont plutôt en mauvais état et se dégradent relativement vite, notamment ceux qui sont en terre brute. Récemment, en octobre 2001, on a vu des structures effondrées. Les principales menaces à la conservation du site sont l'érosion directe par le vent et la pluie, le manque de moyens financiers et techniques pour effectuer les travaux urgents nécessaires, le manque d'équilibre des activités mises en œuvre (archéologie contre conservation) et l'absence de plan de gestion complet.

Objectifs : La formation proposée sera une démonstration pratique destinée à renforcer les capacités des Turkmènes d'assurer la conservation et la gestion du site. Les objectifs proposés sont les suivants :

1. –former les techniciens et artisans participant à la conservation du site par des activités pratiques et des cours théoriques. Le public cible inclut le personnel du site et les membres de la population locale qui sont régulièrement employés pour participer aux travaux de conservation ;
2. –fournir des orientations devant guider la mise en oeuvre des travaux de conservation ;
3. –faire acquérir aux stagiaires une expérience pratique et scientifique qui accroîtra leurs compétences, afin qu'ils puissent mener des activités similaires sur d'autres monuments, d'abord à Merv, puis à long terme sur d'autres sites.

Plan du projet :

La formation durera cinq semaines, prévues en milieu d'année 2002 :

- - un mois de préparation par le directeur du site,
- - une mission d'une semaine d'un expert international,
- - le stage de formation durera trois semaines :
- - une demi-semaine est nécessaire pour la préparation finale,
- - deux semaines pour la formation proprement dite.
- - trois semaines seront nécessaires pour les deux experts internationaux,
- -des activités théoriques et des activités pratiques sur le terrain seront organisées simultanément,
- trois semaines seront nécessaires pour organiser une mission d'évaluation. Tous les détails sur les activités prévues sont fournis avec la demande.

Résultats escomptés :

- - Définition de techniques de conservation adaptées
- - Consolidation des structures menacées
- - Amélioration de la capacité de prévoir et de mettre en œuvre des programmes de conservation adéquats
- - Amélioration des capacités scientifiques/techniques des professionnels turkmènes pour la gestion des sites du patrimoine à Merv (effet multiplicateur). On espère également qu'à plus long terme le personnel formé pourra utiliser l'expérience acquise pour aider d'autres sites nationaux et régionaux.

Budget total de l'activité :		68 814 \$
Apport national ou autre : Gouvernement du Turkménistan et CRATerre		En nature 10 000 \$ Versements au comptant 3 000 \$
Montant demandé au Fonds :		68 814 \$.
Répartition du budget :		
Organisation :	7 000 \$	
Personnel :	41 314 \$	
Voyages :	5 000 \$	
Publications :	2 500 \$	
Divers (matières premières, équipements, documentation)	13 000 \$	
Des détails sur le budget sont fournis avec la demande		

Commentaires des organes consultatifs : L'ICOMOS trouve la demande bien formulée et lui apporte son soutien total.

Commentaires du Secrétariat : Le Secrétariat apporte un soutien inconditionnel à cette activité car elle poursuit le travail commencé en 2000 pour la mise en place d'un système de surveillance élémentaire sur le site de l'Ancienne Merv. De plus, l'activité proposée contribuera au renforcement des capacités du Turkménistan. Le Secrétariat recommande par conséquent que cette demande d'assistance soit approuvée, sous réserve que l'ICCROM l'appuie également.

Action du Bureau : Sous réserve que l'ICCROM apporte son soutien à la demande, le Bureau pourrait souhaiter approuver un montant initial de **30 000 dollars** pour lancer l'activité et recommander que les **38 814 dollars** restants soient approuvés par le Comité du patrimoine mondial en juin 2003.

POUR RECOMMANDATION PAR LE BUREAU & DECISION PAR LE COMITE
Formation – Demande Numéro 13

Type de patrimoine: CULTUREL **Région:** ASIE **Etat Partie:** Ouzbékistan

Etat des paiements dus au Fond du patrimoine mondial : Depuis 1993, US\$ 36,643 restent à payer.

Nom de l'activité: Restauration de la medersa «Rachid» à Boukhara, classé Patrimoine mondial

Contributions précédentes du Fond du Patrimoine mondial:

Type d'assistance	Nom de l'activité	Année	Montant
Urgence	Boukhara	1995	US\$ 34,000
Urgence	Boukhara	1997	US\$ 16,000

Résumé des antécédents: Les capacités locales et nationales pour conservation et la restauration de ce site sont limités et la dissémination de techniques et de savoir-faire international sont nécessaires. Le projet «Carebuk» a été développé par le gouvernement d'Ouzbékistan en coopération avec l'Ecole d'Architecture de Lyon (France) dans le but de restaurer la medersa «Rachid», datant du dix-huitième siècle et d'y créer un centre de formation aux métiers du patrimoine architectural et urbain.

Objectifs et résultats escomptés: Il est prévu que les gouvernements de Belgique et d'Italie co-financent ce projet qui a pour objectif de:

1. Restaurer un bâtiment historique et de le réutiliser comme centre de formation aux métiers du patrimoine architectural
2. Instaurer un programme de coopération internationale pour la formation en conservation, restauration et réutilisation adaptée de patrimoine architectural
3. Accroître la sensibilité de la population locale

Budget total de l'activité	US\$ 302,555
Contribution des agences nationales ou d'organisations bi- ou multilatérales (gouvernements de Belgique et d'Italie)	
Montant demandé au Fonds	US\$ 30,255
Répartition du budget total de l'activité :	

1. Recherches historiques et documentaires, sondages archéologiques, prises d'échantillons et analyses préliminaires des matériaux en laboratoire		US\$ 5,341
1.1 Recherche historique et documentaire, Salaire d'un spécialiste Ouzbek (2 mois)	397	
Déplacement (5 jours à Boukhara)	281	
1.2 Compléments de relevé sur l'édifice et le quartier Salaire architecte et dessinateur locaux (15 jours)	199	
Dossier photo, rapport, travail de dessin	302	
1.3 Sondages archéologiques et fourniture d'un rapport écrit avec croquis	432	
1.4 Prise d'échantillons et analyse en laboratoire, rédaction rapport et recommandations (Europe)	1,554	
1.5 Salaire d'un traducteur/ interprète à mi-temps durant l'ensemble de l'opération 18 mois ouvrables (US\$ 120.89 par mois)	2,176	
2. Estimation du coût des travaux de restauration et adaptation de la medersa Rachid		US\$ 204,283
2.1 Restauration et aménagement des espaces habitables Niv. 0 (293m2 x 460)	116,390	
Niv. 0 cour et salle de lecture (50m2 x 460)	19,862	
Niv. E (7m2x420)	2,539	
Niv.1 (85m2 x 420)	30,829	
2.2 Autres travaux de consolidations	3,454	
2.3 Aménagement des deux cours extérieurs Grande cour centrale (181m2 x 140)	21,883	
Petite cour vers la façade Nord (20m2 x 140)	2,418	
2.4 Aménagement des abords immédiats de la medersa	6,908	
3. Conception, fourniture et installation de mobilier, équipement informatique		US\$ 18,005
3.1 Mobilier de travail pour le centre de formation	6,477	
3.2 Mobilier pour les chambres du centre	2,029	
3.3 Equipement informatique pour le centre de formation	9,499	
4. Echanges d'artisans et d'architecte de la construction entre Boukhara et l'Europe		US\$ 18,894
4.1 Voyage Bruxelles/ Tachkent/ Boukhara (5 aller/retour)	5,613	
4.2 Deux artisans de la Paix-Dieu à Boukhara Salaires pour 15 jours de travail (US\$ 172.7 x 30)	5,181	
Logement et nourriture (US\$ 30.3 x 40)	1,208	
Salaire d'un traducteur/ interprète à mi-temps	156	
4.3 Deux artisans et un architecte Ouzbeks à la Paix-Dieu Salaire pour 20 jours de travail (US\$ 34.54 x 60)	2,073	
Logement et nourriture (US\$ 43.18 x 90)	3,886	
Salaire d'un traducteur/ interprète à mi-temps	777	
5. Honoraires des auteurs de projets et des associés, frais de déplacement		US\$ 56,032
5.1 Rédaction de l'avant projet, projet d'exécution, descriptifs, métré, détails d'exécutions, traduction des plans et rapport	30,815	
5.2 Contrôle des travaux, suivi de chantier, vérification, réception	15,286	
5.3 Estimation pour 5 voyages aller/ retour pour deux personnes, entre l'Europe et Boukhara	9,931	

Commentaires des organes consultatifs: Les commentaires des organes consultatifs seront présentés au Bureau.

Commentaires du Secrétariat: Le Secrétariat soutient cette activité, en particulier parce qu'elle s'intègre dans le programme Central Asian Earth, adopté par le Comité du Patrimoine mondial.

Action du Bureau: Le Bureau pourrait souhaiter d'approuver un montant initial de **US\$ 30,000** et de recommander que le Comité approuve **US\$ 255** afin de compléter l'activité, pourvu que les organes consultatifs soutiennent cette activité.